



Bulletin d'information

Mars-Avril 2015

Année 2, Numéro 4

Dans ce numéro :

Préface 1

Notre thème : les
déchets 2

Les recettes
d'Agnès et de Véro 7

La recette de Guy 7

Nos amis les batra-
ciens 8

Nos prochains
rendez-vous 8

Sommaire :

- Les déchets : constat et solutions
- Pour le printemps, cuisinons les fleurs sauvages
- Guy fait (aussi) sa cuisine
- Agnès embrasse les crapauds !

Vive le Printemps !

*T*iens tiens tiens, déjà les feuilles poussent !

Tiens tiens tiens, ça sent le romarin !

Bref vous connaissez la chanson ! Ah ! Quel plaisir de retrouver la chaleur du soleil, de voir les bourgeons éclore et d'entendre les petits oiseaux chanter....

Oui mais seulement voilà : tout n'est malheureusement pas si rose au printemps !

En effet, la chaleur du soleil et le vent printanier peuvent apporter avec eux les effluves pestilentiels de la décharge du coin, le paysage est défiguré par les déchets laissés à l'abandon, la biodiversité et la nature sont menacées par les produits chimiques enfouis illégalement....

Alors que peut-on faire ?

Eh bien on remonte ses manches et on y va, car la réduction et la gestion des déchets, c'est l'affaire de tous !

Le Dicton du Mois



Il y a des fleurs partout
pour qui veut bien les
voir.

Matisse

Les déchets : une affaire qui nous concerne tous !



En France, chacun de nous produit 590 kilos de déchets par an



*Tu as beau connaître le trou du rat,
Le rat connaît son trou mieux que toi*

Tout d'abord, quelques petites statistiques :

En FRANCE :

- Selon l'ADEME, chacun de nous produit 590 kg de déchets par an qui se retrouvent dans nos poubelles et conteneurs de tri (365 kg) et dans les déchèteries (225 kg). C'est deux fois plus qu'il y a 40 ans.
- L'industrie du bâtiment est une grosse production de déchets (dangereux, non dangereux non inertes, inertes, ordures ménagères). Ces déchets du BTP représente 10 780 kilos par seconde soit 340 millions de tonnes par an, dont une partie significative finit en décharge illégale.
- 2,75 milliards de paquets de cigarettes sont jetés chaque année, soit 87 par seconde.
- chaque année, 1,4 milliard de gobelets jetables sont utilisés après avoir simplement servi à boire de l'eau. Cela correspond à 45 gobelets par seconde.
- on recycle moins de 20% du plastique. Le reste, soit 100 kilos par seconde ou 3,1 millions de tonnes par an, finit en décharge !
- le nombre de sacs distribués aux caisses des magasins (même s'il tend à diminuer nettement) s'est élevé à 3,1 milliards en 2008, soit 100 sacs plastiques distribués chaque seconde
- il s'utilise et se jette de 100 à 200 millions de cintres par an, dont très peu sont recyclés, ce qui constitue un vrai gaspillage et un déchet qui mettra plusieurs centaines d'année à se dégrader.

Mais aussi (bonne nouvelle !) :

Chaque seconde, plus de 9 kilos de déchets sont éliminés par les rats dans les égouts de Paris, soit 800 tonnes par jour et 292 000 tonnes de déchets "nettoyés" par an ; (eh oui : les rats, malgré leur « sale » réputation, ont aussi leur utilité !)

En EUROPE et dans le MONDE :

- les déchets plastiques et caoutchoucs dans l'océan Pacifique représentent 34 fois la surface des Pays-Bas .

- chaque année (en Europe) ce sont 50.000 tonnes de chargeurs de téléphone qui finissent à la poubelle, soit 1,6 kilo de déchets chaque seconde.

- chaque seconde nous produisons près de 2347 kilos de déchets électroniques (DEEE) dans le monde, soit 74 millions de tonnes de déchets électroniques et électroménagers par an (seul un quart est recyclé).

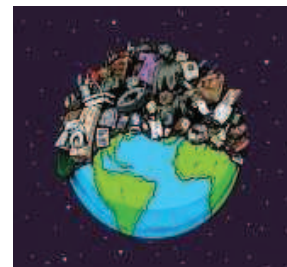
En résumé, dans le monde, l'activité humaine produit :

* entre 2,5 à 4 milliards de tonnes de déchets par an

* soit de 7 à 10 millions de tonnes par jour.

* soit de 80 à 126 tonnes chaque seconde

Ces chiffres sont difficiles à estimer à cause flou entourant les déchets toxiques ou dangereux. **Entre 2008 et 2020 la quantité de déchets devrait augmenter de 40% dans le monde.**



Quels impacts sur la biodiversité, sur la santé et sur la vie de tous les jours ?

Outre les pollutions visuelles les déchets génèrent un impact sur l'environnement. Le temps de décomposition d'un déchet varie en fonction de l'épaisseur du matériau, des conditions climatiques (température, humidité).

Par exemple, un papier se décomposera en quelques mois tandis qu'il faudra 1000 ans à une carte magnétique. Certains matériaux sont inertes (verre, gravats), d'autres polluants (métaux lourds contenus dans les piles, etc.).

Les déchets sont la cause de véritables dangers pour la faune et la flore. Par exemple, les bouteilles se transforment en redoutables pièges pour les petits mammifères qui pénètrent à l'intérieur et se retrouvent prisonniers, les morceaux de verre brisés peuvent créer un effet loupe et provoquer un incendie, même les chewing-gums sont nocifs, car les animaux les avalent.

Les substances nocives s'infiltrant dans les sols et peuvent de ce fait contaminer les nappes phréatiques, ce qui induit des risques pour la santé (mercure, cadmium).

Perdus dans la nature ou non recyclés, alors qu'ils représentent des ressources dont la quantité est limitée

sur terre, les métaux rares (cuivre, fer, nickel, manganèse, zinc, etc.) ne seront pas valorisés. Ces composants produiront des effets sur l'environnement durant des centaines d'années.

Enfin, les mers et les océans sont les réceptacles ultimes d'une grande partie des déchets non recyclés. Le plastique, hors de tous circuits de traitement maîtrisé par l'homme, survivra à nos enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants. En somme, il lui faudra plus de 500 ans pour être éliminé par les éléments naturels car c'est un matériau de synthèse issu des hydrocarbures, non biodégradable. Outre les dégâts directs sur la faune l'ingérant (oiseaux, mammifères marins, poissons,...) les micro-particules toxiques se mélangent au phytoplancton. Elles sont ingérées par les petits organismes et se retrouvent dans la chaîne alimentaire, jusque dans nos assiettes.

D'autres études sur l'impact des déchets sur la santé humaine sont actuellement menées par des organismes gouvernementaux (ADEME) qui mettent déjà en évidence l'impact direct des décharges sur la santé des salariés y travaillant et sur celle de la population

riveraine ; ainsi « les problèmes potentiels identifiés sont d'ordre respiratoire, gastro-intestinal et cutané, associés à l'inhalation de bioaérosols et au contact direct avec des déchets contenant certaines substances chimiques. Les pathologies identifiées dans la population vivant autour de centres de stockage et les niveaux de polluants sont dépendants de la nature des déchets enfouis, ainsi que des pratiques d'exploitation. Les pathologies identifiées dans la population générale au voisinage d'unités d'incinération sont des cancers et des troubles de la reproduction, pathologies qui n'ont pas été étudiées ou mises en évidence chez les salariés » (article collectif réalisé par l'Observatoire régional de la santé Rhône-Alpes en 2012)



Le plastique mettra plus de 500 ans pour être éliminé par la nature

Face à ce constat, que peut-on faire ? Quelles sont les solutions ?

Pour les citoyens que nous sommes : 3 règles d'or

1) Mieux consommer



Je fais les courses en pensant « environnement »

Penser à l'environnement en faisant ses achats, c'est le meilleur moyen pour le consommateur de réduire ses déchets,

Je prends donc mon plus beau panier et...

J'évite

- * les portions individuelles
- * la vaisselle jetable
- * les nappes en papier
- * les fruits hors saison et légumes emballés
- * les gobelets en plastique
- * les piles alcalines
- * les suremballages
- * les produits frais sous plastique ou polystyrène
- * les lessives classiques
- * les lingettes
- * les rasoirs jetables
- * les gels douche
- * les ampoules classiques

Je préfère :

- * les grands formats
- * la vaisselle réutilisable
- * les nappes en tissu
- * les fruits et légumes de saison et sans emballage
- * les verres
- * les piles rechargeables
- * les produits moins emballés
- * la charcuterie et le fromage à la coupe
- * les lessives concentrées, les éco-recharges
- * les éponges et torchons
- * les rasoirs avec des lames réutilisables
- * les savons (en pains)
- * les ampoules « basse consommation

2) Réutiliser

Plutôt que de les jeter, nos objets peuvent souvent avoir une deuxième vie (réparation, dons...).

Il existe aujourd'hui autour de nous de nombreuses associations prenant en charge les objets de rebus qui seront réhabilités et remis dans le circuit (La Ressourcerie, Les compagnons d'Emmaus, le Relais, etc)

3) Moins jeter



En étant vigilant sur les dates limites de consommation des produits alimentaires, en finissant bien les contenants avant d'en entamer de nouveaux, en pratiquant le compostage à domicile, une grande partie de nos achats ne finiront pas dans la poubelle.

Dans la miche à pains il reste quelques tranches de pain rassis, au frigo un vieux reste de fromage ou de pâtes de la veille, quelques morceaux de pot-au-feu ? Il existe plein d'idées de recettes pour « racommer » nos restes !

Pensez aussi au tri et au recyclage spécifique : dans les magasins et grandes surface, vous pouvez déposer certains déchets polluants (piles, cartouches d'encre, ampoules etc...)

De même, certaines associations récupèrent directement certains types de détritux .

Exemple : « LA MAISON MALGACHE » centralise la récupération des emballages (plastiques) de biscuits et pâtisserie ainsi que les stylos, bics, etc (cf documents joints).

Hainaut Naturellement est à vos cotés pour vous aider dans votre démarche d'éco-consommateur et vous donner des précieux conseils pour limiter vos déchets !

Et les collectivités ?

SYMEVAD : un exemple à suivre ?

Qui sont-ils : créé depuis le 1er janvier 2007, le SYMEVAD - SYndicat Mixte d'Elimination et de VALorisation des Déchets - regroupe les Communautés d'Agglomérations du Douaisis, Hénin-Carvin et une partie de la Communauté de Communes OSARTIS-Marquion.

Que font-ils : les activités principales du SYMEVAD consistent en :

- la gestion du traitement des déchets collectés dans les trois agglomérations membres, en optimisant l'exploitation des équipements existants ou en ayant recours à des prestataires de traitement extérieurs,
- l'organisation et la mise en œuvre d'une nouvelle politique de valorisation des déchets ménagers, à travers le **développement et la réalisation de nouveaux équipements performants et respectueux de l'environnement**,
- la réduction des déchets à la source par la prévention de la production des déchets.

Pourquoi sont-ils exemplaires : parce que les installations actuelles et futures sont basées sur la **volonté d'une réduction maximale des déchets** soit par le recyclage soit par destruction utile et non polluante.

Pour ce faire le site dispose (ou disposera) de plusieurs installations modernes qui sont :

1) un centre de tri moderne pour emballages et papiers

70 000 000
En une seule année, près de 70 millions de bouteilles plastiques sont triées et recyclées.

Une des particularités du site réside dans la volonté de lui donner une dimension environnementale exemplaire : 3000 m² de panneaux photovoltaïques en toiture produisant 340 000 kwh/an d'électricité revendus à EDF et 25 m² de panneaux solaires

thermiques pour produire l'eau chaude des douches des trieurs, la récupération de l'eau pluviale...

Par ailleurs, la séparation des différentes catégories de déchets s'effectuent en associant des tris mécaniques, optiques et manuels. Le SYMEVAD a fait le choix d'un procédé très automatisé qui limite au maximum le tri

manuel afin d'optimiser les conditions de travail des 40 salariés.

80 % des déchets entrant dans le centre de tri partent dans les filières de recyclage.

2) le centre de compostage des déchets verts

Il traite 25 000 tonnes par an de déchets verts récupérés auprès de la population, qui produisent après compostage environ 8 500 tonnes de compost valorisés principalement en agriculture localement, mais également par les services espaces verts des mairies. Le site emploie 5 personnes.

12
Les agriculteurs mettent en général 12 tonnes de du compost récupéré sur 1 hectare de terre. Cette dose apporte aux plantes 10 kg d'azote, 45 kg de phosphore, 130 kg de potasse et 30 kg de magnésie ...et c'est autant d'engrais chimiques en moins !

3) Le TVME (Unité de Tri Valorisation Matière et Énergies)

2 420 000

Production de biométhane prévue : 2420000 m³/an ré-injectés dans le réseau GrDF soit l'équivalent de la consommation en gaz pour les 3 usages (cuisson, eau chaude et chauffage) de **2 380** habitants

Jusqu'ici, la plupart des usines de traitement se résument à des incinérateurs qui brûlaient des déchets ménagers. Ici, le parti pris technique est beaucoup plus ambitieux et novateur. On ne parle plus d'usine d'incinération de déchets mais d'une unité de Tri Valorisation Matière et Énergie (TVME). Il s'agira d'une unité de traitement de 100 000 tonnes de capacité par an.

Les travaux de construction sont en cours et devraient durer jusqu'à mai 2015.

Extraire "l'or" de nos poubelles : les déchets ménagers résiduels qui échappent au tri sélectif réalisé par le particulier recèlent encore un vrai potentiel énergétique qu'il "suffit" d'extraire. Il s'agit donc de récupérer la totalité des matières premières et ressources énergétiques contenues notamment dans les déchets de cuisine.

Ainsi au fil de plusieurs transformations, les déchets ménagers entrés dans cette usine de valorisation en sortiront sous la forme de gaz biométhane, de produits valorisables classiques ou de combustibles. Seuls 20% des déchets entrants finissent en décharge.

4) la Ressourcerie

La Ressourcerie est un outil de traitement des déchets dont le rôle est de donner une seconde vie aux objets dont les propriétaires souhaitent se débarrasser. Meubles, vêtements, vaisselle, livres, jouets, articles de sport ou de loisir, électroménager, déco... sont ainsi rénovés et re-proposés

en vente, à des prix très bas. La Ressourcerie, c'est aussi un tremplin pour ceux qui rencontrent des difficultés à s'insérer dans la société (emploi, formation, famille, logement, endettement, justice). 16 métiers sont ainsi proposés dans le cadre de l'atelier chantier d'insertion que l'association Dynamique Insertion Emploi anime pour le SYME-

VAD. 60 contrats par an sont signés avec les partenaires de l'insertion pour permettre au territoire d'offrir une alternative au décrochage social. Les bénéficiaires se voient accompagnés à la fois socialement et professionnellement par une équipe qualifiée et motivée de permanents de l'association DIE.

100

100 tonnes d'encombrants repris par la Ressourcerie, c'est plus de **deux emplois d'insertion assurés**. 20000 tonnes d'encombrants en décharge ne nécessitent qu'un **un seul** emploi.

*Pourquoi pas un « Symevad » chez-nous à Saint-Amand ?
Sensibiliser nos élus, c'est aussi notre rôle !*

Cet article a pu être élaboré grâce aux informations collectées sur :

Pour SYMEVAD : www.symevad.org

Pour Boréal : <http://www.programme-boreal.org>

Pour les statistiques : www.planetoscope.com

Et puis également :

www.ademe.fr

www.toutsurlenvironnement.fr

www.jle.com

Dans le monde, un autre exemple à suivre : « **SAN FRANCISCO La Ville Zéro-Déchets** »
Rendez vous : <http://news.lexpress.fr/etats-unis-san-francisco-la-ville-zero-dechet-7168>

Les recettes d'Agnès et de Véro : avec les fleurs sauvages

Tartinade à l'ail des Ours (par Véronique)

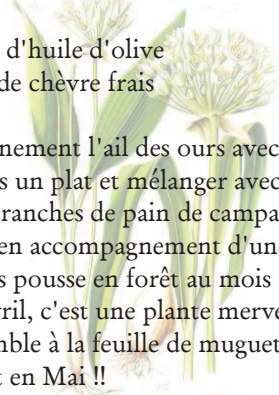
Ingrédients :

- * 1 botte de feuilles d'ail des ours (ou à défaut des fanes de radis)
- * 2 c à soupe d'huile d'olive
- * 1 fromage de chèvre frais
- * sel

Mixez très finement l'ail des ours avec le sel et l'huile, le verser dans un plat et mélanger avec le fromage ; en tartiner des tranches de pain de campagne, servez à l'apéritif ou en accompagnement d'une salade.

L'ail des ours pousse en forêt au mois de mars et fleurit en Avril, c'est une plante merveilleuse dont la feuille ressemble à la feuille de muguet qui ne sent pas l'ail et fleurit en Mai !!

Si vous n'avez pas d'ail des ours vous pouvez réaliser la même recette avec des fanes de radis : un délice !!



Recette du vin de fleurs de pissenlit (par Agnès)

La limonade de fleurs de pissenlit est un vin maison étonnant et rafraîchissant qui se déguste sans modération !

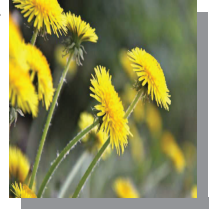
Ingrédients :

- 1 poignée de fleurs de pissenlit— 2 l d'eau— 200 g de sucre—1 cuillère à café de vinaigre de cidre—10 raisins secs—2 citrons non traités

Préparation :

Placez les fleurs bien nettoyées et débarrassées de leurs parties vertes dans un bocal. Ajoutez le sucre, le filet de vinaigre, les raisins secs, les citrons tranchés et l'eau. Couvrez d'un linge. .

Laissez macérer une semaine en remuant chaque jour. Lorsque les raisins remontent à la surface, la préparation peut être filtrée. Pour l'embouteillage, choisissez des bouteilles à bouchon à vis ou à clipser, style ancienne bouteille de lait. Laissez reposer encore 15 jours afin de permettre la gazéification. Cette boisson artisanale se conserve un an à la cave et après ouverture, une semaine au réfrigérateur



Guy vous dévoile : Débuter un potager

Ça y est, je suis convaincu, des légumes frais et qui ont du goût, des aromates à disposition, le tout pour peu de frais, je m'y met.

De plus, « Hainaut naturellement » m'a donné une méthode qui épargne mon pauvre dos : **La lasagne**

D'abord, un petit plan, où j'indique le sud, les vents dominants, la pente du terrain, pour trouver environ un mètre carré (pour commencer) pas trop loin de la maison, ensoleillé à au moins 60% du temps et à peu près plat.

1 :Je tonds au plus ras.

2 :J'aère la surface : à l'aide d'une fourche que j'enfonce et que je soulève un peu.

3 :Je recouvre la surface de cartons (sans adhésifs): une ou deux épaisseurs.

4 :Je le mouille copieusement.

5 :Je recouvre le tout (on ne doit plus voir le carton) de quatre ou cinq couches formées alternativement d'environ dix centimètres de matières végétales dites vertes (tontes, déchets végétaux non cuits de cuisine,,) et dix centimètres de matières végétales dites brunes (brindilles, tailles de haies hachées à la tondeuse ou broyeur, paille,...) je recouvre le tout d'un peu de compost ou de terreau et j'ai ainsi fini ce que les permaculteurs appellent une lasagne !

Quelques semaines plus tard, je peux repiquer.

Quelques mois plus tard, le carton a disparu, mangé par ces gourmands que sont les vers, la terre réapparaît, riche à souhait pour pouvoir semer.

J'ai ma bande de terre sans herbes. S'il reste quelques racines pivotantes (pissenlits, rumex,...) je les enlève à la fourche, elles ne reviendront plus si je mets une couverture végétale. Bon appétit !



Et voici la vraie lasagne de Signore Guy



Devinez qui est la princesse au crapaud ?

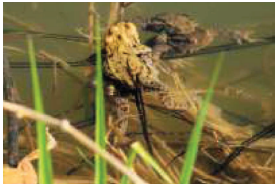
Nos amis les Batraciens

MIGRATION BATRACIENS CAMPAGNE 2015 HOWARDERIES

L'essentiel de la migration 2015 est déjà passé, des retours se font jour vers la forêt.

La migration a démarré doucement mi-mars (nuits fraîches, gelées matinales, temps sec). Les années précédentes, les "grosses soirées" avaient lieu par temps humide et doux ... à ce moment toute la troupe se met à bouger en même temps au début de la nuit et on se laisse facilement dépassé.

Suite page 8



Nous avons eu ces conditions le dernier week end de mars où sur 3 heures de temps à 5 personnes près de 700 batraciens ont été ramassés sans discontinuer dans les seaux, le long du grillage, sur la route, réduisant au maximum les pertes. Avec le changement d'heure, la nuit arrive après le retour des travailleurs à la maison ce qui a bénéficié à nos compagnons pendant quelques jours. Il est vrai que cette route, toute droite et non éclairée, est empruntée par bons nombres de véhicules qui ne respectent pas les limitations de vitesse pour certains et rendent les conditions de sauvetage plus risqués pour les humains. A voir pour l'an prochain comment renforcer la sécurité de nuit. Un bilan final sera fait avec les commentaires de chacun lors d'une réunion à prévoir prochainement sur Millonfosse et pouvoir ainsi échanger, de jour, avec les personnes qui nous ont accompagnées de nuit et dont nous avons fait la connaissance au fil des soirées.

Un tableau récapitulatif des ramassages effectués par espèces a été réalisé. Un total de près de 2700 amphibiens ont été passés vers l'étang en 3 semaines, du 11 mars au 01 avril 2015 pour qu'ils puissent se reproduire en toute quiétude.

Dans tous les cas, bravo pour la mobilisation des équipes et merci à ceux qui se sont rendus libres fréquemment. Si les personnes de notre liste sont toujours intéressées l'an prochain il y aura peut-être lieu de nous réunir début février pour nous organiser au mieux : nombre de personnes avec engagement de passer une ou deux fois par semaine (y compris le week end) afin de pouvoir constituer des équipes d'au minimum 3 personnes à partir de la tombée de la nuit vers 19 heures chaque soir jusque 21 h voire plus en cas de grosses affluences et avec possibilité de contacter téléphoniquement quelques personnes en cas de démarrage brutal de la migration (minimum 6 personnes pour faire face à l'affluence et minimiser les pertes).

Nous vous donnons rendez-vous donc l'an prochain, n'hésitez pas à convertir des personnes autour de vous pour nous rejoindre et ainsi multiplier les équipes.

Merci encore de faire un geste pour la nature.

Agnès FLEURY

A vos agendas:

Nos prochaines réunions mensuelles, ouvertes à tous (adhérents et non adhérents), auront lieu à la **Salle Malraux (à St Amand)** les :

- vendredi 24 avril 2015 à 19h00
- vendredi 29 mai 2015 à 19h00

Egalement,

- * le **samedi 30 mai (de 10h à 18h00) à Rieualy (Salle polyvalente)** « Faîtes de l'Humus » (organisé par Boréal)
- * le **dimanche 31 mai** (si le temps le permet) grand pique-nique familial sur le Jardin des Hamaïdes

Hainaut Naturellement

Association déclarée régie par la loi du 1er juillet 1901
3, rue Henri Dunant
59230 SAINT AMAND LES EAUX

Messagerie : hainautnaturellement@gmail.com

L'association a pour objet de promouvoir

**UNE ATTITUDE ECO-RESPONSABLE
DANS LA VIE DE TOUS LES JOURS**

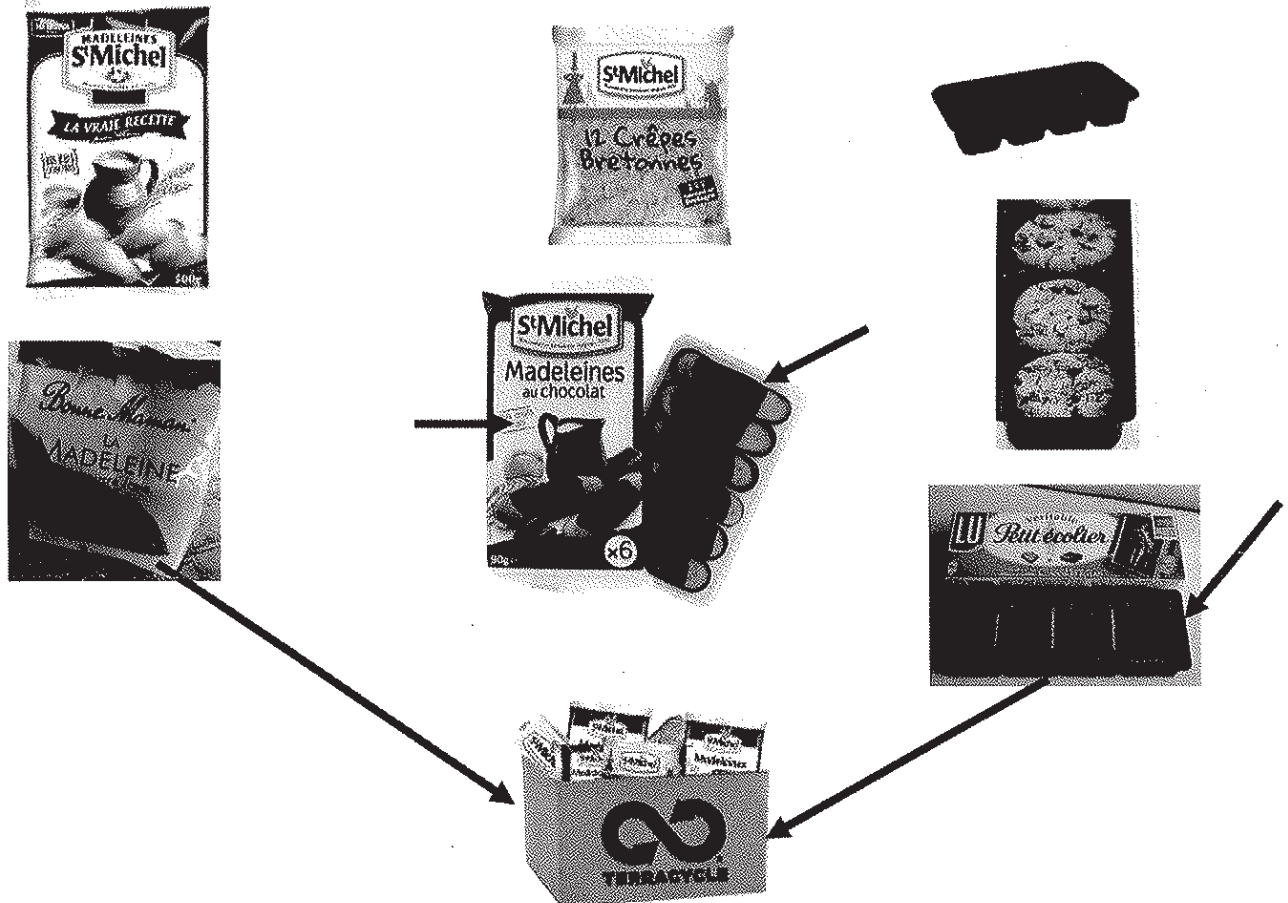
RETROUVEZ NOUS SUR LE WEB
[Http://www.hainaut-naturellement.fr](http://www.hainaut-naturellement.fr)

L'association HAINAUT NATURELLEMENT est membre du réseau "Les AJONC" (Association des Amis des Jardins Ouverts et Néanmoins Clôturés <http://www.ajonc.org>)

L'association HAINAUT NATURELLEMENT a été labellisée « ECO JARDIN » par le Parc Naturel Scarpe Escaut.

NE JETEZ PLUS

**VOS EMBALLAGES PLASTIQUES de
BISCUITS et PATISSERIE
TOUTES MARQUES**



COLLECTE

ST MICHEL en partenariat avec TERRACYCLE



s'engage dans la démarche de recyclage



MERCI



Aide à l'association LA MAISON MALGACHE

⇒ pour réaliser des projets humanitaires
à Madagascar

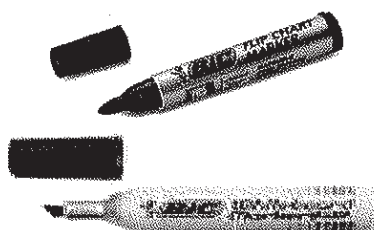
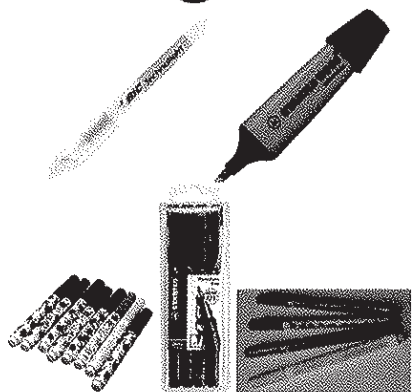
⇒ pour aider à la protection de la forêt
primaire

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

francis.duflos123@orange.fr
ou colibri59er@gmail.com

RECYCLONS

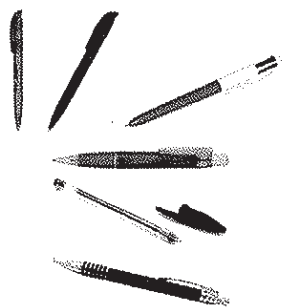
**Feutres
Surligneurs**



Marqueurs

Stylos bille

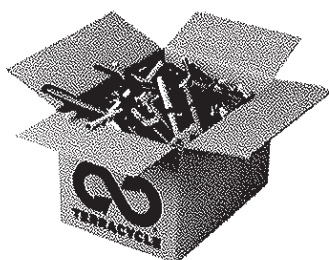
HORS D'USAGE



**Correcteurs
Effaceurs**



**Stylos-plume
et leurs
cartouches**



COLLECTE

BIC en partenariat avec TERRACYCLE



s'engage dans la démarche de recyclage de vos instruments d'écriture HORS D'USAGE toutes marques en leur donnant une nouvelle vie



Aide à l'association LA MAISON MALGACHE

⇒ pour réaliser des projets humanitaires

⇒ pour aider à la protection de la forêt primaire

(soutien à la scolarisation des enfants d'Ankarefo, développement de la biodiversité avec l'agroforesterie, ...)

MERCI



Contactez : francis.duflos123@orange.fr
ou colibri59cr@gmail.com

NE SONT PAS REPRIS : les crayons de bois (crayons de papier, crayons de couleur..)



COMMUNIQUE DE PRESSE
FAITES DE L'HUMUS !
Samedi 30 mai 2015 de 10h00 à 18h00
Salle Polyvalente – Rieulay

Le Programme Boréal en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Flandre Maritime organise, dans un cadre champêtre, les **3^{èmes} Assises Régionales des Guides Composteurs** lors de la « **Faites de l'Humus** », le **samedi 30 mai 2015 de 10h00 à 18h00 à la Salle Polyvalente de Rieulay**.

Pourquoi un événement sur le jardinage au naturel ?



Le jardinage au naturel n'est plus seulement un art destiné aux défenseurs de l'environnement. Au fil des années, les pratiques ont évolué vers un plaisir de semer, de planter et de maintenir des végétaux composant un jardin dans des conditions idéales pour leur développement.

Le jardinier, même amateur, a une mission essentielle qui consiste à préserver les ressources naturelles et menacées : eau, sol, biodiversité, pour qu'en retour celles-ci lui apportent l'aide dont il a besoin. Il jardine désormais en parfaite harmonie avec la Nature.

« Faites de l'Humus », tout un programme !

Pour la biodiversité, la protection de l'eau et notre santé, il est nécessaire d'adopter des pratiques de jardinage sans pesticides et engrais chimique. Des solutions très faciles à mettre en œuvre existent.

- **10h00-12h00 : conférence Un jardin sans pesticides, c'est possible !** par Bénédicte CHARLIER de l'association Natagora (Belgique) suivie d'échanges avec le public (durée : 1h30)
- **12h30 : remise des diplômes des guides composteurs formés** en 2013 et 2014 sur le territoire du Programme Boréal et sur la Communauté Urbaine de Dunkerque.
- **14h00-18h00 : ouverture du Jardin des alternatives**

Visitez, notre Jardin des alternatives où de nombreux stands vous attendent pour vous faire découvrir le jardinage au naturel dans tous ses états. Vous découvrirez sur les différents stands des associations comment jardiner sans se ruiner en fabriquant son purin d'ortie par exemple, créer un jardin parfumé et gourmand, comment bien accueillir les oiseaux, les abeilles et les papillons dans notre jardin, etc. De nombreuses animations et promenades thématiques dans le village de Rieulay sont au programme !

Alors, plus d'hésitation, venez nombreux en famille ou entre amis lors de cette journée riche en événement !



Comment assister à cet événement familial?

Vous souhaitez éveiller vos sens ou encore enrichir vos connaissances sur la question du jardinage ? Commencer un potager ou un jardin fleuri ? **Rendez-vous le samedi 30 mai 2015 à la Salle Polyvalente de Rieulay de 10h00 à 18h00.**

Entrée gratuite et petite restauration payante sur place.



Qui sommes-nous ?

Le Programme Boréal est un Programme Local de Prévention des Déchets qui rassemble 7 intercommunalités. Ensemble, elles ont décidé d'agir pour réduire de 7% les déchets ménagers d'ici 2015. Le Programme Boréal est financé à 80% par l'Ademe et 20% par les intercommunalités adhérentes.

**Pour connaître toute la programmation de la journée,
Rendez-vous prochainement sur notre site Internet :
www.programme-boreal.org**

CONTACT PRESSE

Charlotte Dhavelons - Chargée de communication du Programme Boréal
Courriel : charlotte.dhavelons@programme-boreal.org
Tél : 03 27 43 04 43 – 06 66 56 64 71



Saviez-vous que...

Sur notre territoire, chaque habitant produit environ **650 kilos** de déchets par an (en 2009). Avec des gestes préventifs tels que le compostage domestique ou des achats responsables, environ 150 kg de déchets/hab/an pourraient être évités.

Le Programme Boréal, c'est quoi ?

Le Programme Boréal (Baisse des Ordures Résiduelles par l'Action Locale) rassemble **10 intercommunalités** du bassin de vie Hainaut-Ostrevent-Cambrésis qui souhaitent agir ensemble à la réduction des déchets.

Le Programme Boréal a 2 objectifs :

- ↳ **Réduire de 7%** en 5 ans les Ordures Ménagères Assimilées (OMA) soit 28 kg/hab/an,
- ↳ **Réduire la toxicité** des déchets.

Pour y parvenir, le Programme Boréal a choisi de rassembler les acteurs locaux (collectivités, entreprises, associations,...) pour définir ensemble des actions cohérentes à l'échelle locale.

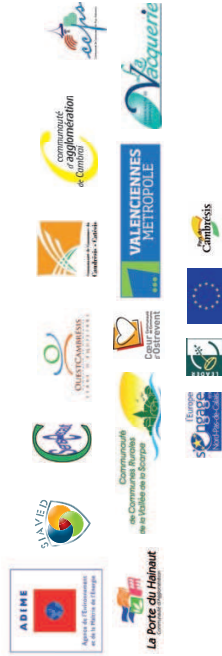
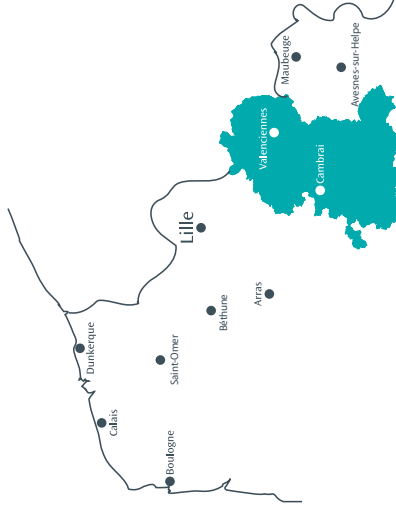
De cette collaboration est né un programme d'actions réparties en 7 thématiques.



Vous menez des actions ou souhaitez agir ?
Contactez-nous dès maintenant :



5, route de Lourches
59282 Douchy-les-Mines
T. 03 27 43 04 43
F. 03 27 43 86 67
contact@programme-boreal.org
www.programme-boreal.org



Le Programme Boréal Hainaut-Ostrevent-Cambrésis est financé à 80% par l'ADEME et 20% par les intercommunalités adhérentes.

Ensemble, réduisons nos déchets !

PLAN D'ACTIONS
2012 > 2015



> ACHATS

> COLLECTIVITÉS

> COMPOSTAGE

> CONSIGNÉ

> DÉCHETS DANGEREUX

> GASPILLAGE

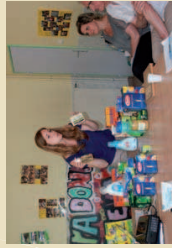
> RESTAURATION



Les **7 thématiques** du Programme Boréal visent à changer le comportement des consommateurs, des entreprises et des collectivités. Pour atteindre cet objectif, la collaboration de tous les acteurs (intercommunalités, communes, citoyens, entreprises, collèges et lycées, associations...) est essentielle : **chacun, à son échelle, peut faire la différence et changer les choses.**

MIEUX ACHETER = MOINS DE DÉCHETS !

Parce qu'un acte d'achat réfléchi permet de réduire de plus de 50% nos emballages et d'économiser jusqu'à 40 € par mois et par personne !*



LES ACTIONS

- Ateliers éco-consommation dans les écoles et les centres sociaux pour sensibiliser les familles à leurs actes d'achat. (animation ou mise à disposition d'une exposition gratuite sur demande)
- Distribution de carnets de courses

*Source Ademe

LES COLLECTIVITÉS DONNENT L'EXEMPLE

Parce que la réduction des déchets est un service public à rendre aux citoyens.



LES ACTIONS

- Diffusion d'autocollants "Stop pub" (Mis à disposition en mairie ou lors d'événements)
- Kit de gobelets réutilisables (Mis à disposition des collectivités et associations pour leur manifestation)
- Distribution de carafes d'eau aux collectivités (Pour éviter les bouteilles en plastique en réunions !)
- Formation des agents à la réduction des déchets verts
- Accompagnement à l'utilisation de produits plus respectueux de l'environnement

ADOPTER LE RÉFLEXE DU COMPOSTAGE

Parce qu'un tiers de nos poubelles pourrait être composté !



LES ACTIONS

- Formations de guides composteurs
- Réunions publiques animées par un guide composteur
- Installation et animation de composteurs collectifs au pied des immeubles, dans les écoles, les centres sociaux...



HALTE AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE !

Parce nous jetons, chacun, plus 20 kg de nourriture par an, dont 7 kg emballés et non entamés !



LES ACTIONS

- Accompagnement personnalisé des établissements scolaires (Mise en place d'outils de sensibilisation, rencontres avec les chefs de cuisine...)
- Exposition itinérante "En faim de compte" (Mise à disposition gratuitement)



UNE CONSIGNE : LA CONSIGNE !

Parce que consigner les emballages en verre, c'est écologique, économique et créateur d'emplois !



LES ACTIONS

- Organisation de la filière du réemploi des emballages en verre (Diagnostic, mise en réseau...)
- Faciliter l'installation d'une unité de lavage



DONNER UNE SECONDE VIE AUX DÉCHETS

Parce que nos vieux objets sont réparables, réemployables ou réutilisables.



LES ACTIONS

- Réalisation d'un guide du réemploi et de la réutilisation
- Mise en place du tri des encombrants au sein des habitats collectifs (en partenariat avec les bailleurs sociaux et les intercommunalités)
- Organisation du village du réemploi et de la récup' (stands d'information, ateliers ludiques et créatifs, spectacles de rue...)



STOP AUX DÉCHETS DANGEREUX !

Parce qu'ils sont un risque pour notre environnement et notre santé.



LES ACTIONS

- Réalisation d'un guide sur les déchets dangereux (conseils d'utilisation, alternatives possibles, moyens d'élimination...)

Restez informé... et participez !



- Site internet du Programme Boréal www.programme-boreal.org
- Articles dans les journaux municipaux
- Aux comités de concertation
- Aux interventions du Programme Boréal dans les conseils municipaux